



COIN DES PETITES ENTREPRISES

Le gouvernement McGuinty **POUSSE** les petites entreprises à **RÉUSSIR**

Chaque année, des milliers d'Ontariens et d'Ontariennes sautent le pas. Pleins d'espoir et d'enthousiasme, ils ouvrent un bureau ou un magasin, fabriquent un produit, lancent une idée. Ce sont les entrepreneurs de l'Ontario, et ce sont eux qui ont fait de la collectivité des petites entreprises de la province un moteur de l'économie ontarienne.



Aujourd'hui, les petites et moyennes entreprises constituent 99 pour cent de toutes les sociétés et représentent plus de la moitié des emplois en Ontario. Le gouvernement McGuinty, fervent défenseur des petites entreprises et de la réussite entrepreneuriale, s'emploie à aider ce secteur économique vital à continuer à prospérer et à se développer.

« La collectivité des petites entreprises de l'Ontario apporte une des contributions les plus importantes à l'innovation, aux investissements et à la création d'emplois dans toutes les régions de la province », a dit Harinder Takhar, ministre des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat. « Notre gouvernement a mis en place des politiques et des programmes visant à renforcer les petites entreprises, et à aider les entrepreneurs à lancer leurs produits et leurs services de pointe sur le marché. »

En mai, le premier ministre Dalton McGuinty a souligné l'importance de la collectivité des petites entreprises de l'Ontario en créant un ministre distinct chargé des petites entreprises et de l'entrepreneuriat. Cette mesure s'appuie sur plusieurs initiatives prises au cours des trois dernières années.

Suite page 2

MESSAGE DU MINISTRE



Harinder Takhar
Ministre des Petites
Entreprises et de
l'Entrepreneuriat

> lire page 2

**UN APERÇU DE LA
PETITE ENTREPRISE**

> lire page 3

**L'AGENCE POUR LES
PETITES ENTREPRISES
DE L'ONTARIO :**

**Défendre les intérêts
des petites entreprises**

> lire page 4

**PRÊTE POUR LA
RENOMMÉE :**

**L'industrie vinicole
de l'Ontario reçoit
un nouvel élan**

> lire page 5



ENTREPRISE D'ÉTÉ :

**Former des
entrepreneurs**

> lire page 6

**Le ministre
Takhar annonce le
FINANCEMENT D'UNE
NOUVELLE INITIATIVE
POUR LES JEUNES
ENTREPRENEURS**

> lire page 7

Notre gouvernement crée un climat propice

aux affaires qui favorise la croissance des petites entreprises dans toutes les collectivités.

Suite de la page 1

Le gouvernement a créé l'Agence pour les petites entreprises de l'Ontario, qui établit un lien direct entre les petites entreprises et le gouvernement. L'Agence aide les petites entreprises à se développer et à réussir; elle permet aux propriétaires et aux exploitants de s'exprimer à Queen's Park, y compris en donnant leur avis sur les projets de réglementation et les prises de décisions qui les concernent.

Des mesures ont été prises pour soulager financièrement les propriétaires de petites entreprises, notamment en faisant passer le seuil de revenu imposable des petites entreprises à 400 000 dollars. Le gouvernement a également simplifié et intégré les processus de vérification, et a créé un comité consultatif chargé de rationaliser et de simplifier l'administration fiscale.

Les 44 Centres d'encadrement des petits entrepreneurs de l'Ontario offrent aux plus petites entreprises des ressources aussi appréciées que pratiques. Situés dans toute la province, les centres fournissent des renseignements sur le démarrage et l'exploitation efficaces d'une entreprise. L'année dernière, les Centres d'encadrement des petits entrepreneurs de l'Ontario ont traité plus de 4,2 millions d'échanges avec des clients sur Internet, répondu à 260 000 demandes de renseignements en personne ou par téléphone et offert quelque 30 000 consultations.

En outre, les 12 bureaux du ministère offrent des services consultatifs aux petites et moyennes entreprises en vue d'améliorer leur compétitivité et leur rentabilité; ils peuvent par exemple les aider à se préparer pour l'exportation, à accroître leur volume d'exportations et à trouver de nouveaux débouchés.

D'autres programmes appuient la prochaine génération d'entrepreneurs. L'année dernière, le programme de la province Entreprise d'été a aidé 284 étudiantes et étudiants – un nombre record – à démarrer et à exploiter leur propre entreprise pendant l'été.

« Notre gouvernement crée un climat propice aux affaires qui favorise la croissance des petites entreprises dans toutes les collectivités, qu'elles soient urbaines, rurales ou du Nord de la province, a dit M. Takhar. Nous appuyons constamment les objectifs et les ambitions des propriétaires de petites entreprises. »

Les propriétaires et les exploitants de petites entreprises ainsi que les futurs entrepreneurs qui souhaitent en savoir davantage sur les programmes et les services de l'Ontario conçus pour les aider à réussir peuvent consulter le site Web du ministère des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat à l'adresse www.sbe.gov.on.ca.



Bienvenue au premier numéro du *Coin des petites entreprises de l'Ontario*. Je suis heureux de vous présenter cette publication qui sera une pierre angulaire du nouveau ministère ontarien des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat.

En mai dernier, le premier ministre Dalton McGuinty a créé notre nouveau ministère en reconnaissance de l'importance de la collectivité des petites entreprises pour l'économie et la création d'emplois en Ontario. Les petites et moyennes entreprises constituent 99 pour cent de toutes les sociétés et représentent plus de la moitié des emplois en Ontario. En tant qu'ancien entrepreneur, je suis honoré que le premier ministre m'ait nommé ministre d'un portefeuille aussi crucial. Et je suis fier de l'engagement pris par notre gouvernement d'appuyer sa croissance et son succès.

Notre ministère va évoluer au cours des prochains mois. Nous serons une source de programmes, d'information et de conseils pour les entrepreneurs, les propriétaires et les exploitants de petites entreprises; toute notre équipe défendra les intérêts de la collectivité des petites entreprises auprès du gouvernement et dans toute la province. L'une de nos principales priorités sera de réduire le fardeau de la réglementation et de la paperasserie qui pèse sur les petites entreprises, et d'améliorer la qualité des échanges et des rapports entre les petites entreprises et le gouvernement. En collaboration étroite avec les petites sociétés, nous examinerons de quelle manière le gouvernement peut encore mieux répondre à leurs préoccupations. J'ai également pour objectif personnel d'aider les nouvelles entreprises à accéder pleinement aux secteurs émergents de l'économie ontarienne en plein essor, et de préparer les plus petites entreprises à affronter la concurrence à l'échelle internationale.

Le *Coin des petites entreprises de l'Ontario* constituera notre voie de communication régulière. Chaque numéro célébrera les succès remportés par la collectivité des petites entreprises de l'Ontario; rendra hommage aux entrepreneurs qui révèlent le potentiel créatif indispensable à l'avenir de la province; et servira de principale source de renseignements sur les initiatives du gouvernement visant à renforcer les plus petites entreprises de l'Ontario. Notre nouveau site Web, www.sbe.gov.on.ca, sera un outil important pour les petites entreprises de l'Ontario et offrira un point d'accès unique à toute l'information dont elles ont besoin.

En ma qualité de ministre, je tiendrai la porte de mon bureau ouverte et je m'emploierai à servir l'ensemble de la province. Je me réjouis à l'idée d'établir des relations de travail constructives avec la collectivité des petites entreprises, et de rencontrer et de soutenir les nombreux propriétaires innovateurs et travailleurs acharnés des petites entreprises de notre province.

Harinder Takhar

Ministre des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat

Un **APERÇU** de la petite entreprise

Ouvrir une petite entreprise est une décision majeure. Vous devez croire en votre produit, comprendre le marché, créer une structure commerciale, le plus souvent prendre des risques financiers et, en fin de compte, vous lancer tout seul. Mais êtes-vous vraiment seul? Pas du tout! En prenant cette décision, vous devez être membre d'un vaste réseau très solidaire : la collectivité des petites entreprises de l'Ontario.

Quelles sont donc les caractéristiques de la collectivité à laquelle vous appartenez désormais? Qu'est-ce qu'une petite entreprise typique? Comment la plupart des entreprises démarrent-elles?

La plupart des entreprises de l'Ontario sont très petites : près des trois quarts d'entre elles emploient moins de cinq personnes. À des fins statistiques, la province de l'Ontario considère comme « petite » une entreprise qui fabrique des produits avec moins de 100 employés ou une entreprise de services qui emploie moins de 50 personnes.

Les entreprises dont le personnel est plus nombreux, sans toutefois dépasser 500 personnes, sont considérées comme « moyennes ». L'acronyme « PME » (petites et moyennes entreprises), couramment utilisé, regroupe les deux types d'entreprises dans un même secteur économique. Ensemble, les PME représentent 99 pour 100 des entreprises et plus de la moitié des emplois de l'Ontario.

À l'heure actuelle, on compte près de 340 000 PME dans toute la province. Si chaque entreprise est indispensable à la croissance économique et à la création d'emplois en Ontario, un petit nombre d'entreprises à forte croissance contribuent très largement à l'emploi. Ainsi, entre 1997 et 2000, 2,7 pour 100 des PME ontariennes ont créé 60 pour 100 de tous les nouveaux emplois de la province.

Les petites entreprises sont présentes dans toute la gamme des activités commerciales, de la vente au détail à la

fabrication, de l'industrie des services au secteur des technologies de l'information, car les entrepreneurs trouvent des créneaux spécifiques sur la place du marché. Les petites entreprises ont également des origines très variées. D'après les statistiques, plus de 50 pour 100 des propriétaires de petites entreprises en Ontario ont été créées à partir de zéro; près de 25 pour 100 ont racheté une entreprise existante; 20 pour 100 démarrent en reprenant une affaire familiale; et environ 5 pour 100 sont des entreprises dérivées.

Les méthodes de financement diffèrent également, et la plupart des PME ont recours à plusieurs sources. Près des trois quarts d'entre elles utilisent une marge de crédit pour financer leurs opérations commerciales. Plus d'un tiers disposent d'un prêt à terme. Environ un quart des PME utilisent des hypothèques, des prêts personnels et des crédits. Enfin, les prêts accordés par la famille ou les amis restent l'option préférée d'une petite entreprise sur dix environ.

Le démarrage d'une entreprise est un acte de foi. Mais les aspects positifs – y compris l'indépendance et la capacité à équilibrer la vie professionnelle et la vie familiale – sont attrayants, et bon nombre d'Ontariens et d'Ontariennes semblent avoir envie de sauter le pas. D'après une enquête récemment menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 43 pour 100 des Ontariens jugent l'entrepreneuriat comme la carrière la plus enrichissante.

Êtes-vous vraiment seul?



L'Agence pour les petites entreprises de l'Ontario :

Défendre les intérêts des petites entreprises

Il existe plus de

340 000

petites et moyennes entreprises (PME) en Ontario.

Elles forment

99 %

des entreprises de la province

et représentent plus de

50 %

de tous les emplois.

Conscient de l'importance du rôle joué par les petites entreprises dans l'économie, et de toutes les difficultés que rencontrent les petites entreprises sur le chemin de la réussite, le gouvernement a créé l'Agence pour les petites entreprises de l'Ontario (APEO) en avril 2005. L'Agence, qui se réunit tous les mois, regroupe des propriétaires exploitants et des associations de petites entreprises, ainsi que des membres élus des ministères qui sont en relation avec la collectivité des petites entreprises. L'objectif de l'Agence est de réduire le fardeau de la réglementation et de la paperasserie et d'améliorer les communications entre le gouvernement et les petites entreprises.

« J'ai été impressionnée par la décision du gouvernement de créer l'Agence et d'y faire participer des particuliers propriétaires de petites entreprises », dit Mary-Carolyn Hart, membre de l'APEO. Mme Hart et son mari John possèdent et exploitent une entreprise d'imprimerie et de communications de Peterborough, Lazer Graphics.

« Pour bien comprendre les défis auxquels sont confrontées les petites entreprises, dit-elle, il faut être soi-même propriétaire d'une petite entreprise. Aujourd'hui, quel que soit le secteur, le marché est de plus en plus compétitif. Il n'est déjà pas facile d'être un expert dans son propre domaine, on ne devrait pas être obligé d'être aussi spécialiste des réglementations gouvernementales. »

Judith Andrew, vice-présidente pour l'Ontario de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) et membre de l'APEO, partage cet avis. La FCEI représente 42 000 petites entreprises de toute la province.

« La réglementation coûte 12,8 milliards de dollars par an aux entreprises de l'Ontario, dit-elle. Ce poids pèse

principalement sur les plus petites entreprises, celles qui n'ont pas plus de cinq employés. À elle seule, la paperasserie réglementaire leur coûte chaque année plus de 5 000 dollars par employé. C'est l'un des problèmes que l'APEO doit traiter. »

On comprend pourquoi l'une des principales priorités de l'Agence est de réduire la paperasserie.

D'après Mme Hart et Mme Andrew, les débuts de l'APEO sont prometteurs.

Ainsi, un Registre de la réglementation en ligne a été créé pour aider les petites entreprises à trouver des renseignements sur les règlements qui peuvent les affecter. L'Agence, qui tient aussi à cœur d'écouter les propriétaires de petites entreprises de tous les secteurs et de toutes les régions de la province, a tenu des réunions fructueuses avec des propriétaires exploitants à Peterborough et à Timmins. Elle étudie actuellement la possibilité d'organiser un événement dans le sud-ouest de l'Ontario au début de l'automne.

L'Agence collabore avec les ministères de l'Ontario afin d'apporter des conseils sur diverses initiatives comme la modernisation de la réglementation en vue d'appuyer les petites entreprises et d'améliorer leurs possibilités de vendre leurs produits et leurs services au gouvernement.

« L'Agence pour les petites entreprises de l'Ontario est unique en son genre au Canada », dit la vice-présidente de l'APEO, Pamela McDonald, directrice de CD Warehouse à Ottawa. « Nous avons du pain sur la planche et nous remontons nos manches pour aider les petites entreprises de l'Ontario à se développer et à réussir ».

Prête pour la renommée :

L'industrie vinicole de l'Ontario reçoit un nouvel élan

Quiconque a jamais goûté un vin VQA (Vintners Quality Alliance) en connaît la qualité. Fabriqués à 100 pour cent à partir de vignes cultivées en Ontario, les vins VQA font l'objet de vérifications rigoureuses qui les ont aidé à remporter des centaines de prix dans des concours internationaux et à acquérir une clientèle fidèle.

Aujourd'hui, les producteurs de raisins et de vins de la province veulent qu'un plus grand nombre de gens découvrent l'excellence des vins VQA.

Pour contribuer à leur réussite, le ministère des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat alloue jusqu'à 10 millions de dollars sur trois ans pour aider les établissements vinicoles à accroître leurs ventes de vins VQA dans les établissements de la Régie des alcools de l'Ontario de toute la province. Cet investissement servira aussi à appuyer la recherche et développement et des initiatives de marketing visant à élargir les marchés, à créer de nouveaux produits excitants et à améliorer la rentabilité.

« Notre industrie vinicole est un véritable exemple de réussite purement ontarien », dit le ministre des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat, Harinder Takhar. « En une seule génération, l'industrie s'est réinventée et a remporté des médailles d'or, d'argent et de bronze à l'étranger – et des parts de marché au Canada. »

L'industrie vinicole de l'Ontario s'est également développée au point d'apporter une contribution importante à l'économie.

La province compte plus de 120 établissements vinicoles – à comparer à 18 établissements en 1989 – dont 70 produisent des vins VQA; ces établissements emploient plus de 5 000 personnes. Les ventes des vins de l'Ontario se sont élevées à 450 millions de dollars en 2004-2005, dont près de 200 millions de dollars pour les seuls vins VQA. D'après une étude réalisée par KPMG, chaque bouteille de vin ontarien vendue dans la province contribue 4,25 dollars à l'économie, ce qui représente une activité économique de plus de 660 millions de dollars.

« Ce nouveau programme aidera l'une des industries ontariennes les plus prestigieuses et dont la croissance



est la plus rapide à devenir encore plus novatrice, compétitive et prospère », dit M. Takhar, qui rappelle que ce nouvel investissement s'ajoute à l'aide de 15 millions de dollars annoncée par le gouvernement au cours des deux dernières années.

Comme d'autres secteurs, l'industrie vinicole de l'Ontario est confrontée à une concurrence intense et croissante sur le marché mondial; mais elle est prête pour la croissance des dix prochaines années grâce à l'appui stratégique de toutes les parties intéressées, y compris le Wine Council of Ontario, la Vintners Quality Alliance Ontario, l'office de commercialisation de la Grape Growers of Ontario et la Régie des alcools de l'Ontario.

Notre stratégie est simple : aller de l'avant en continuant à faire tout ce que l'industrie a déjà si bien fait jusqu'à présent, mais en renforçant la compétitivité. Rechercher la qualité supérieure; cibler les cépages dans lesquels l'Ontario excelle; investir dans le label VQA; encourager le tourisme vinicole; améliorer la disponibilité des vins de l'Ontario; établir des partenariats au sein de l'industrie.

D'ici 2020, nous voulons que les amateurs de vin du monde entier reconnaissent le label VQA de l'Ontario comme une marque de qualité et de valeur. Notre vision : l'industrie vinicole de l'Ontario totalise des ventes annuelles de 1,5 milliard de dollars, emploie 13 500 personnes et procure chaque année près de 1 milliard de dollars de bénéfices économiques supplémentaires à la province.

Cette nouvelle initiative devrait permettre de faire un pas de plus vers la concrétisation de notre vision.

De gauche à droite :
Norm Beal,
président du Wine Council
of Ontario et président
de la Peninsula Ridge
Estates Winery;
le ministre Harinder Takhar;
Allan Schmidt,
président de la Vinelands
Estate Winery;
et Kim Craitor,
député provincial de
Niagara Falls.

Entreprise d'été :

Former des entrepreneurs

« Je ne pensais pas que l'entrepreneuriat me conviendrait », dit Anne Loay, vingt-quatre ans.

Pourtant, en avril 2005, alors qu'elle terminait sa troisième année d'études à l'Université de Toronto, Anne n'a pas réussi à trouver un travail d'été qui lui plaise vraiment. C'est alors qu'elle a décidé de travailler à son compte en enseignant les exercices de la méthode Pilates.

« J'ai une formation de monitrice de Stott Pilates et j'adore ça. C'était donc un choix évident », dit-elle.

Anne avait besoin d'un peu d'argent pour démarrer et ses recherches sur Internet lui ont fait découvrir le programme Entreprise d'été du gouvernement de l'Ontario.

Lancé en 2001, le programme Entreprise d'été vise à promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes en offrant aux étudiantes et aux étudiants âgés de 15 à 29 ans des subventions pouvant aller jusqu'à 3 000 dollars, ainsi qu'une formation commerciale pratique et un mentorat.

Les étudiants créent une entreprise et l'exploitent pendant un minimum de huit semaines. Les entreprises créées à ce jour ont couvert tous les secteurs, depuis la conception de sites Web à la production vidéo, en passant par l'aménagement paysager et les services d'entretien automobile.

« Nous examinons toutes les bonnes idées commerciales », dit Madge Linton, qui supervise le programme pour le compte de la Direction de l'entrepreneuriat du ministère des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat. « Pour se qualifier, les étudiants doivent d'abord préparer et présenter un plan d'affaires détaillé, puis avoir un entretien avec le groupe de mentorat de leur Centre d'encadrement des petits entrepreneurs local ou de tout autre organisme prestataire du programme. »

Une fois acceptés, les étudiants reçoivent au moins 12 heures de formation commerciale. Ils sont tenus de travailler 35 heures au minimum par semaine, de tenir un journal et un registre comptable, et de rendre compte de leur progrès tous les quinze jours à leur mentor, qui leur apporte son appui et ses conseils sur l'exploitation de

l'entreprise. À la fin du programme, ils doivent soumettre un rapport et assister à un entretien final.

« Nous voulons que les étudiants tirent le maximum de profit de leur expérience », dit Mme Linton, qui ajoute que le programme Entreprise d'été a déjà aidé à créer avec succès plus de 1 000 entreprises.

L'entreprise d'Anne, East Breeze Pilates Studio, en fait partie. Son affaire a grandi lentement mais régulièrement grâce à son travail acharné, des initiatives de marketing créatives et les conseils de son mentor. À la fin de l'été, Anne était suffisamment satisfaite des résultats pour décider de continuer à exploiter son entreprise pendant l'année scolaire.

Trouver l'équilibre entre les études et le travail a été très difficile, mais Anne est heureuse de l'avoir fait. Entretemps, elle a découvert qu'elle était « faite pour être chef d'entreprise ».

« J'ai compris que j'aimais travailler à mon compte, et j'ai l'intention de développer East Breeze Pilates Studio en y ajoutant la massothérapie, parce que je veux rester dans le secteur de la santé », dit-elle.

Rien ne pourrait faire plus plaisir à Mme Linton, pour qui « le but du programme Entreprise d'été est de promouvoir l'entrepreneuriat. »

La nouveauté du programme cette année est de s'efforcer d'attirer les jeunes qui sont « difficiles à atteindre » par l'intermédiaire d'organismes comme les Services d'emploi des jeunes de Toronto et la Société d'aide au développement des collectivités de Perth.

« Nous voulons toucher les jeunes qui ne sont pas ciblés par les Centres d'encadrement des petits entrepreneurs », précise Mme Linton. « Je pense notamment aux jeunes des groupes multiculturels, aux jeunes à risque et aux jeunes des régions rurales. »





Le ministre Takhar annonce

le financement d'une nouvelle initiative pour les JEUNES entrepreneurs

Le 20 juin à Dixon Hall, dans le quartier Regent Park de Toronto, le ministre des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat Harinder Takhar a annoncé le nom des premiers bénéficiaires du nouveau programme de subvention, les Partenariats entrepreneuriat jeunesse.

Créé pour combler les lacunes des programmes actuels et toucher les jeunes, le programme est un partenariat entre le gouvernement et les organismes à but lucratif qui traitent avec la jeunesse. Son objectif est de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat en leur proposant de nouvelles possibilités d'apprentissage et des expériences novatrices. Il peut s'agir aussi bien d'ateliers et de démonstrations que de formations axées sur l'observation d'un entrepreneur ou de la création d'entreprises par des jeunes.

La première série de subventions, qui représente un total de 673 000 dollars, appuiera six projets dans toute la province. Parmi eux, citons notamment le projet de Dixon Hall, qui souhaite créer une entreprise de peinture de maisons pour former des jeunes de Regent Park à l'entrepreneuriat et aux petites entreprises; un projet de l'Université McMaster, qui permettra à des étudiants du premier cycle de travailler aux côtés d'étudiants en maîtrise dans un programme de formation à l'entrepreneuriat et à la gestion des affaires; et un projet de l'Université Wilfrid Laurier qui aidera les étudiants inscrits à l'école des affaires et d'économie de l'université à créer de vraies entreprises. Globalement, les six projets concerneront plus de 25 000 étudiantes et étudiants, jeunes et personnes qui exercent une influence sur la jeunesse.

« L'une des principales priorités de notre gouvernement est d'appuyer la réussite des jeunes », dit M. Takhar. « Grâce à nos programmes pour les jeunes entrepreneurs, nous pouvons veiller à ce que les jeunes de l'Ontario soient en mesure de devenir les dirigeants de demain et d'assurer notre prospérité à long terme. »

Harinder Takhar est bien placé pour comprendre toute l'importance de l'entrepreneuriat, aussi bien sur un plan personnel que pour sa contribution à la prospérité économique. Avant d'être élu à l'Assemblée législative de l'Ontario en octobre 2003, il a occupé des postes de direction au sein de plusieurs grandes entreprises canadiennes.

M. Takhar est ravi d'être à la tête du ministère nouvellement créé. « Il est important que les jeunes Ontariennes et Ontariens acquièrent des compétences en entrepreneuriat – des compétences indispensables pour créer des entreprises novatrices qui contribuent à la croissance et à la compétitivité de l'économie de l'Ontario à l'échelle mondiale », dit-il.

Le programme Partenariats entrepreneuriat jeunesse est la plus récente des initiatives du ministère des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat conçues pour encourager un plus grand nombre des 2,5 millions de jeunes Ontariens à choisir l'entrepreneuriat – et les y préparer. Cette initiative fait suite à trois autres programmes bien établis qui remportent un franc succès.

Le programme **Futurs entrepreneurs** encourage les élèves à envisager l'entrepreneuriat plus tôt en leur présentant, dès les 7e et 8e années d'études, l'esprit d'entreprise, les aptitudes requises par l'entrepreneuriat et des modèles de rôles. Le programme **Entreprise d'été** pousse cette expérience plus loin en offrant aux jeunes âgés de 15 à 29 ans une formation commerciale pratique et du mentorat, ainsi que des subventions pouvant aller jusqu'à 3 000 dollars, pour les aider à créer et exploiter une entreprise pendant l'été. Quant au **Concours ontarien d'élaboration des plans d'affaires à l'intention des élèves du secondaire**, il donne aux élèves la possibilité de créer un plan d'affaires et de concourir avec leurs pairs de l'ensemble de la province pour gagner un prix qui les aidera à poursuivre leurs études et leurs objectifs professionnels.

Un deuxième appel de propositions au titre du programme Partenariats entrepreneuriat jeunesse a été lancé. La date limite pour les soumissions est fixée au 30 juin 2006 à 16 heures. Une subvention du programme peut financer jusqu'à 50 pour 100 des dépenses admissibles du projet.

Coin des petites entreprises de l'Ontario

Ministre des Petites Entreprises

et de l'Entrepreneuriat

Direction des communications et des
relations publiques

Édifice Hearst, 8^e étage

900, rue Bay

Toronto (Ontario) M7A 2E1, Canada

Téléphone : 416 325 6666

Télécopieur : 416 325 6688

Ministre : L'honorable Harinder Takhar

Sous-ministre : Don Black

